

Plus de Mégas
sur tes Forfaits Net!

***909*2#**

Consultation au *909*0#
togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.

Forfaits Semaines

| Prix | Volume | Validité |
|-------|-------------------|----------|
| 1000F | 1Go 0,98F/Mb | 7jours |
| 1500F | 1,6Go 0,92F/Mb | 7jours |



Plus
de Mégas
***909*2#**

Nouveau



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°689 du Mercredi 19 mars 2023 - 17^{ème} année - Prix: 250 FCFA



INTEMPERIES

LE GÉNÉRAL YARK DRESSE
LE BILAN DES PLUIES
DILUVIENNES AU TOGO EN
2022

5 décès, 17
blessés et
24.889 sinistrés #6



FOPAT-KARA :

LE BOUQUET FINAL

La
transformation
structurelle de
l'agriculture
togolaise : défis
et perspectives
au centre des
débats #7

PROBLÉMATIQUE DES BASSINS
DE RETENTIONS D'EAU À LOMÉ

Pourquoi ça lâche



FESTIVAL INTERNATIONAL
LA MARMITE 2023

FESMA
De la ferme à l'assiette



du
26
AVRIL
au
09
MAI

CETEF-LOME
TOGO 2000

- Foire / Exposition
- Colloque - Master Class - Ateliers
- Découverte et dégustation de plats
- Rencontres B to B et networking
- Compétitions culinaires

Thème : « Cuisine et ODD : Repenser la culture,
le partage et la consommation des aliments »



www.festivalamarmite.com

+228 90 11 05 06 / +228 70 17 09 93 / +228 79 94 77 91



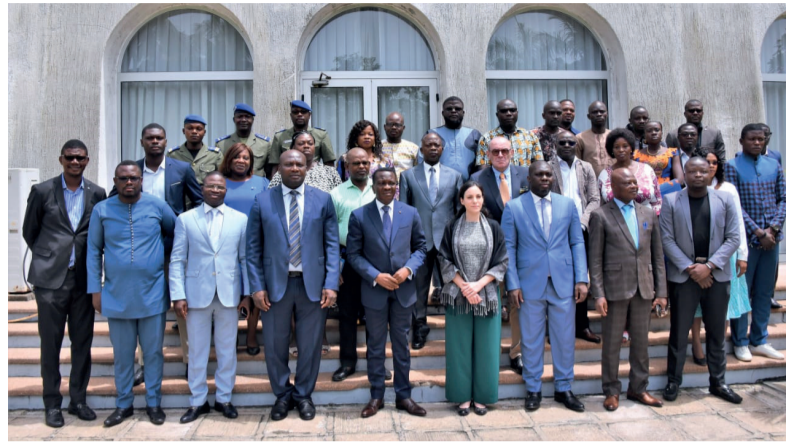
FACILITATION DU TRANSIT, DU TRANSPORT ET DES ÉCHANGES EN AFRIQUE DE L'OUEST : Des acteurs du commerce en formation à Lomé

Le ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale en collaboration avec le ministère des transports routiers, aériens et ferroviaires organise du 17 au 21 avril 2023 à Lomé, un atelier national de formation des acteurs du commerce et des transports sur la facilitation du transit, du transport et des échanges en Afrique de l'Ouest. La cérémonie d'ouverture dudit atelier a été présidée ce lundi 17 avril 2023, à l'hôtel Sarakawa par Monsieur Kodjo ADEDZE, Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale en présence de Monsieur Affoh ATCHA-DEDJI, Ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires, et de Madame Ludovica POPONCINI, Spécialiste adjointe de la gestion des programmes de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

Placé sous les thèmes : « Cadre légal du transport au Togo » et « les incoterms, les contrats du transport et les assurances du secteur des transports au Togo », l'atelier de Lomé regroupe les directeurs et chefs de services des ministères chargés du commerce et des transports, de l'Office togolais des recettes, des opérateurs économiques, etc. L'objectif de cette rencontre est de valider une stratégie sous-régionale pour la mise en œuvre des conventions sur des questions de transit, transport et facilitation des échanges afin de mieux coordonner le secteur. Les participants vont également discuter et proposer des recommandations pour une bonne harmonisation de la réglementation en la matière. Le Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Monsieur Kodjo ADEDZE, a indiqué dans son discours d'ouverture que

« l'application convenable de la réglementation dans les secteurs du commerce, du transport et du transit des marchandises conformément aux normes internationales et régionales, constitue l'un des défis auxquels certains pays membres de la CEDEAO comme le Bénin, le Burkina-Faso, le Niger et le Togo font face depuis plusieurs années. »

Il a précisé que ces quatre pays entretiennent de bonnes relations commerciales entre eux, mais le faible niveau d'harmonisation des textes réglementaires constitue une source de difficultés dans leurs échanges commerciaux. Pour lui, « pour une véritable application de la caution de garantie unique, le maintien du dialogue avec les pays enclavés pour trouver des solutions idoines liées à son application et aux problèmes du secteur des transports des marchandises en transit devient une préoccu-



pation majeure pour les autorités des pays concernés. »

Le Ministre Kodjo ADEDZE a, au nom du Gouvernement togolais, félicité la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) pour l'initiative. Il a exhorté les participants à s'impliquer davantage afin de toucher tous les problèmes qui minent le secteur. Dans son allocution, le Ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires a indiqué que « le secteur des transports constitue un des leviers essentiels pour l'amélioration des conditions de production des richesses, de mobilité des biens et des personnes et de renforcement de l'intégration régionale et internationale. Le Gouvernement, conscient de ces enjeux, s'est investi depuis plusieurs années dans la modernisation des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, dans le but de développer et d'améliorer l'efficacité des services logistiques pour le commerce, conformément à l'ambition V de la feuille de route 2020-2025, qui vise à affirmer la place de notre pays en tant que hub logistique et de services. »

Pour Monsieur Affoh ATCHA-DEDJI, « la mise en place d'un hub logistique nécessite un système de transport capable d'offrir des services de transport de marchandises et de personnes, fiables, sûrs, durables et au meilleur prix. »

La spécialiste adjointe de la gestion des programmes de la CNUCED, Madame Ludovica POPONCINI, a expliqué que ledit atelier est organisé suite à l'adhésion du Togo au projet de facilitation du transit, du transport et des échanges en Afrique de l'ouest implémenté par la CNUCED qui couvre quatre pays de la sous-région. Pour elle, « l'atelier permettra au Togo de prendre part à cette dynamique de conventions du cadre légal du transport routier en amont de la réunion internationale de Niamey en mai qui permettra d'orienter une convergence de ce secteur et l'intermédiation des différents pays membres ».

Notons que cet atelier est organisé avec l'appui de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et du Cadre Intégré Renforcé (CIR).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL Des chantiers routiers réalisés dans chaque région du Togo

Ces dernières années, non seulement des routes ont soit été construites ou réhabilitées mais d'autres sont aussi en chantier. Le but poursuivi par l'exécutif est le même, favoriser le développement économique et social de toutes les zones du Togo.

Le pays veut à travers des routes en bon état, permettre le déplacement en toute sécurité de la population, l'écoulement des produits locaux vers les lieux de vente, faciliter l'accès des citoyens à l'éducation et aux soins de santé.

Aucune région négligée

Des chantiers de construction et de réhabilitation de routes sont en cours d'exécution ou sont récemment lancés dans le pays. En janvier 2023, il a été ouvert les travaux d'aménagement et de réhabilitation de la route nationale RN14 : Sokodé-Tchamba-Kambolé-Frontière Bénin, dans la préfecture de Tchaoudjo à 340 km au nord de Lomé. La route est longue de 86 km. Les travaux qui vont être effectués sur ce tronçon vont coûter 68,6 milliards de francs CFA.

Les usagers de la route Lomé-Kpalimé (120 kilomètres) retrouvent aussi peu à peu le sourire car les travaux (lancés en 2020) sur cette route vont bon train. D'ici juin 2023, la route sera livrée. Cette dernière représente un investissement de 214 milliards de francs CFA.

Encore plus au sud dans la région maritime, les travaux de réhabilitation du tronçon Avépozo-Aneho (30

kilomètres) progressent bien. L'état d'avancement à ce niveau est de 85%.

Un bilan enthousiasmant

En matière d'amélioration de réseau routier, le pays n'a pas du tout chômé ces années passées. Pour preuve de 2016 à 2018, 502,8 kilomètres de routes bitumées ont été réhabilitées et 193 kilomètres par ailleurs sont aménagées et bitumées.

Le désenclavement des localités tient à cœur aux autorités. C'est pourquoi il est toujours mis en place des projets et programmes qui permettent le réaménagement des pistes rurales. Dans le cadre du programme de désenclavement et des pistes rurales, 680 kilomètres de pistes rurales ont été aménagées à la fin de l'année 2022.

Perspectives

Mais la barre est encore placée très haut. D'ici 2025, la feuille de route gouvernementale prévoit d'assurer l'aménagement d'au moins 4 000 kilomètres de pistes rurales pour le bonheur des populations. Et surtout au nom du développement durable.

L.R.

LE CARNET

Plus de 05 millions d'arbres mis en terre en 2022 au Togo

Dans sa politique de lutte contre le changement climatique, le Togo enchaîne les efforts de préservation de l'environnement. C'est ainsi qu'une politique de reboisement est mise sur pied depuis des années, avec des campagnes organisées tous les ans. Au cours de la campagne de reboisement de 2022, plus de 05 millions d'arbres ont été plantés.

La campagne nationale de reboisement 2022 a conduit à la mise en terre de 5 207 250 plants sur 8 256 hectares, contre 3 300 000 plants sur une superficie de 4 500 hectares pour la campagne 2021. Ce qui marque une hausse de 57%.

Couvert végétal agrandi

Ces millions de plants mis en terre ont permis au pays en adéquation avec le développement durable, d'augmenter son couvert végétal et de lutter contre les problèmes de désertification, de l'érosion du sol, etc. L'augmentation du couvert végétal contribue également à la purification de l'air ; ce qui crée un cadre de vie sain pour les populations.

Campagne 2023

Pour la nouvelle campagne, il prévu de mettre en terre 14 000 000 de plants sur une superficie d'environ 11 000 hectares dont 2 000 000 de plants pour la seule journée du 1er juin 2023. L'objectif de l'État togolais c'est de planter 01 milliard d'arbres sur 10 ans à l'horizon 2030 ; une réalisation importante à atteindre à tout prix.

Journée de l'arbre, une initiative louable

La protection de l'environnement est primordiale. Feu président Gnassingbé Eyadema l'avait compris. C'est pourquoi depuis 1977 il a initié la Journée de l'arbre qui est observée tous les 1ers juin où chaque Togolais est appelé à planter un arbre. Cette journée est devenue une tradition.

Aussi, le Programme national de reboisement (PNR 2017-2030) a été mis en place pour étendre la couverture forestière à 30% d'ici 2050. Il prévoit la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des feux de végétation avec une lutte plus accrue contre les feux de végétation.

Il table également sur l'élaboration des plans d'aménagement des forêts ; la promotion d'une agriculture qui respecte les principes de durabilité et de transformation locale des matières premières agricoles. Le PNR permettra à coup sûr au pays d'atteindre son objectif de planter 01 milliard d'arbres d'ici 2030 et de mener efficacement sa lutte contre le changement climatique.

FESTIVAL INTERNATIONAL LA MARMITE 2023
FESMA
De la ferme à l'assiette

du 26 AVRIL au 09 MAI
 CETEF-LOME TOGO 2000

Thème : « Cuisine et ODD : Repenser la culture, le partage et la consommation des aliments »

- Foire / Exposition
- Colloque - Master Class - Ateliers
- Découverte et dégustation de plats
- Rencontres B to B et networking
- Compétitions culinaires

www.festivalmarmite.com
 +228 90 11 05 06 / +228 70 17 09 93 / +228 79 94 77 91

LA PROBLÉMATIQUE DES BASSINS DE RETENTIONS D'EAU À LOMÉ

Pourquoi le Bassin d'Adidogomé-Ségbé et d'autres quartiers de la capitale ont lâché

Des ouvrages à vraiment suivre de très près en ces temps de pluies

Le constat est fait à chaque saison des pluies : les bassins de rétention, prévus pour éviter les inondations aux populations riveraines, sont débordés et créent plutôt des inondations. Au sommet de l'Etat, on se montre aussi préoccupé. Ce qui a fait projeter des études de faisabilité technico-économique qui consiste à rechercher et proposer des solutions efficaces et efficientes et choisir la meilleure, et dimensionner les ouvrages retenus.

Le but est de disposer d'études de faisabilité des travaux de la dépression du triangle des rails à Tokoin Dogbéavou, de Agoè Houmbi, des bassins de CAP Adidogomé, de la zone de Soviépe et du quartier Agoè Zongo afin de renforcer le système de drainage des eaux pluviales de Lomé et ses périphéries et, par conséquent, réduire des inondations dans la ville de Lomé.

Dépression du triangle des rails à Tokoin Dogbéavou : des quatre plans directeurs d'assainissement élaborés pour la ville de Lomé, il est prévu l'aménagement de la dépression de la jonction du triangle des rails en bassin de rétention tampon pour augmenter sa capacité de stockage des eaux pluviales (173 000 mètres cubes). La zone se situe dans la colonne vertébrale des eaux vers le système lagunaire. Son aménagement faisait partie des actions de la phase d'urgence du dernier plan directeur d'assainissement de 2014.

C'est certainement par manque d'entretien ou de suivi que ces ouvrages ou bassins de rétentions construits à coût de milliards de nos francs lâchent et causent d'énormes dégâts que ce soit humain ou matériels. En effet, les bassins de rétention d'eau de Léo 2000, d'Adidogomé douane, du Carrefour 2 Lions et d'autres quartiers de Lomé, ont connu des débordements à la suite de la pluie du 16 avril 2023. Les conséquences de ces débordements ont été désastreuses pour plusieurs résidents de ces quartiers, avec des maisons inondées, des rues impraticables et des biens endommagés.

Problème de l'étude technique ?

Le bassin de rétention des eaux pluviales en construction à Ségbé dans la commune Golfe-7 (sud-ouest du Grand-Lomé), inquiète beaucoup les riverains.

Après la construction de la route Adidogomé-Ségbé, l'Etat a ouvert un grand chantier de construction d'un bassin d'eau, afin de faire face aux cas d'inondations.

L'ouvrage prévu sur une superficie totale d'environ 10 lots, a été scindé en deux parties (près de 5 lots x2), d'un côté et de l'autre de la voie.

Démarrés avec beaucoup de célérité, les travaux ont avancé à un rythme soutenu. L'un est presque construit, il ne reste plus que des travaux de finition. Mais la surface reste toujours insuffisante et le bassin risque de déborder.

Avec la reprise des pluies sur la capitale, le bassin de Ségbé déverse déjà ses eaux sur la route et dans le quartier engluant les habitations.

« Ce ne sont pas les eaux des pluies qui ont débordé le bassin. C'est parce que l'endroit où l'ouvrage est construit est une nappe d'eau. Ce qui fait que l'eau du sous-sol jaillit de façon permanente et en grande

quantité dans le bassin. Donc, ce phénomène, ajouté aux eaux pluviales, ne ferait que déborder le bassin. En réalité, c'est un manquement de l'étude technique faite avant le début des travaux », confie, Koffi Vovor, technicien en génie civil.

L'inquiétude s'installe

La situation inquiète les riverains. Dans la zone, plusieurs rues sont déjà impraticables.

« Nous ne sommes qu'au début de la saison pluvieuse et la situation se présente comme cela. Comment cela serait quand les grandes pluies vont commencer ? C'est notre inquiétude. Si on ne revient pas corriger l'état actuel des choses, nous risquons d'être envahis par une éventuelle grosse pluie », fustige pour sa part, un riverain.

Même s'ils sont conscients de la situation actuelle de l'ouvrage, les techniciens en charge du chantier rassurent. Pour ceux-ci, « rien n'est grave pour l'instant ».

« Les études préalables avaient signalé ce problème. D'ailleurs, c'est pourquoi le chantier a été scindé en deux, en termes de solution. Il suffit que les travaux de la deuxième partie avancent un peu, pour que les choses se stabilisent. C'est un travail technique qui se fait compte tenu de la zone et de l'état de la route construite. À la fin, les gens vont apprécier », a rassuré l'un des contrôleurs qui a requis l'anonymat.

D'autres sources proches du chantier précisent, d'ailleurs, qu'il ne s'agit pas encore d'un bassin proprement-dit, mais plutôt des collecteurs d'eaux qui seront canalisés, par après, vers un grand bassin d'eau prévu au quartier Lankouvi, derrière la cité des anges.

Bassin d'Adidogomé- Ségbé les raisons du débordement

A en croire un reportage du site d'information Ticinfo, les deux petits bassins de Ségbé poste ont été reliés, dès l'annonce des pluies. Bien que le plus grand soit en plein travaux, cela devait permettre de reverser le trop plein du petit bassin selon le Directeur Technique Arouna, en charge du Projet du groupe Ebomaf. Plus loin au niveau du grand bassin du rond-point Adidogomé douane, les travaux du bassin sont achevés, mais ces bassins devaient être reliés par de grosses motopompes d'une capacité de 800 litres par seconde de pompage avec des groupes électrogènes de 750 kva. Et il fallait attendre l'arrivée d'autres matériels nécessaires pour le bon fonctionnement du mécanisme prévu.

Aussi, cette grande pluie est une bonne chose, selon un expert. Elle permet donc selon Dr. SIDI, à l'Etat, à l'entreprise et aux riverains d'apprécier les travaux et de mieux



s'organiser. Pour ce dernier » tous travaux nécessitent un test, et cette pluie doit être considérée comme tel » a conclu l'environnementaliste avant d'ajouter : « le ministère doit recréer d'autres canaux et de nouvelles routes pour désengorger cette zone ».

Ebomaf rassure...

Toute l'équipe d'Ebomaf était à très près de l'alerte sur cette inondation pour

apporter son appui. Le matériel est déployé sur champ pour évacuer les eaux.

Selon le Directeur Technique Monsieur Arouna les dispositions sont prises depuis l'annonce météo pour juguler mais le temps a eu raison. « C'est l'occasion de présenter toutes nos excuses aux sinistrés et rassurer les usagers que les mesures idoines sont prises pour rétablir la circulation dans un délai raisonnable. Le dispo-

sitif des trois bassins est arrivé et les techniciens sont à pied d'œuvre pour réduire un tant soit peu les dégâts pour une éventuelle précipitation. » Pour l'heure l'entreprise invite les usagers et les riverains à plus de prudence et à respecter les consignes de signalisation prévues à cet effet. A.l.a

PROGRAMME COMPACT

Le MCC accorde 12 millions \$ au Togo, en attendant le Compact



L'accord marquant l'éligibilité du Togo au programme Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC) a été officialisé le 14 avril dernier à Washington, en marge des assemblées annuelles du printemps du FMI et de la Banque mondiale. Cet accord est signé quatre mois après l'éligibilité du Togo au programme Compact.

« Le 14 décembre 2022, le Togo a été déclaré éligible au programme Compact et n'a cessé d'œuvrer de

manière active avec l'appui de la MCC à l'élaboration des préalables à la formulation dudit programme au Togo. La signature de cet accord matérialise la volonté des Etats-Unis d'Amérique à accompagner le Togo à la suite de son éligibilité au Programme Compact et entre dans le cadre de la formulation accélérée des projets dudit programme. Nous sommes conscients que cet accord nous appelle à multiplier les efforts et nous engage à formuler dans les

plus brefs délais les projets du Togo », a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya. L'appui de 12 millions de dollars mis à la disposition du Togo par le MCC permettra au pays de concevoir et de formuler des projets qui seront ensuite financés par le Compact. Le Togo bénéficie déjà du Programme de seuil qui s'élève à un montant de 35 millions de dollars.

COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES*Relatif à la prorogation de l'échéance de paiement de la TVM*

En tenant compte de l'affluence massive constatée aux guichets de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et afin de permettre aux redevables personnes physiques de la taxe sur les véhicules à moteur (TVM) de régulariser leur situation, conformément aux dispositions de l'article 59 du Livre des procédures Fiscales (LPF).

Il est porté à la connaissance du public que la date limite de paiement sans pénalité de la TVM, initialement fixée au 31 mars 2023 est prorogée de deux (02) semaines, sur toute l'étendue du territoire national.

Les contrôles débuteront le lundi 17 avril 2023.

Le Commissaire Général remercie les redevables personnes physiques pour leur adhésion au paiement de la TVM, et compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé , le 31 mars 2023
LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL
PHILIPPE KOKOU B. TCHODIE



**Date de début
des contrôles
de la TVM
prorogée**

DÉBUT DES CONTRÔLES

17 AVRIL 2023

TOGOCOM OFFRE DES MÉGAS PLUS ABONDANTS ET PLUS ACCESSIBLES. Possibilité de choix pour le client entre un ou plusieurs forfaits selon leurs validités

TOGOCOM, cette grande société de téléphonie mobile, le premier opérateur global qui avance pour vous, dévoile ses nouvelles offres Internet qui bénéficient de la vitesse 4G partout au Togo à des prix adaptés aux différents besoins de ses clients. Et en ce mois d'avril comme cadeau de Pâques, togocom a dévoilé ses nouvelles offres internet avec plus de mégas

mande croissante d'usage Internet des Togolais avec des forfaits internet plus abondants et plus accessibles. C'est pourquoi nous avons augmenté les volumes des mégas



En effet, afin de répondre aux attentes grandissantes de ses clients, TOGOCOM a revu le volume des mégas sur ses offres internet afin de permettre à chacun de profiter des services internet mobile, tels que les appels vidéo, la musique, le téléchargement d'applications, le visionnage de vidéos et de chaînes TV en streaming, l'accès aux réseaux sociaux, etc.

Ainsi TOGOCOM, en augmentant abondamment les mégas des forfaits internet, fait profiter ses clients d'opportunités diverses en matière de connectivité internet sur le plus grand réseau 4G du Togo.

Pour ce faire, les clients n'auront dorénavant qu'à choisir entre un ou plusieurs forfaits selon sa /leurs

validité(s) et bénéficier jusqu'à deux fois plus de volume sur leurs forfaits habituels.

La souscription aux nouveaux forfaits est simple et définitive pour l'ensemble des clients TOGOCOM localisés dans chaque coin du Togo. Les clients de TOGOCOM peuvent donc souscrire à leurs forfaits via *909*2# ou via leurs Points de Vente Agréés,

À travers ses nouvelles offres, TOGOCOM confirme son statut d'opérateur N°1 de l'internet mobile et entend participer activement à la démocratisation et l'inclusion digitale au Togo.

Comme l'a souligné Touglo Éric TCHAWALASSOU, Directeur Marketing de TOGOCOM, « Nous avons voulu répondre à la de-

mande croissante d'usage Internet des Togolais avec des forfaits internet plus abondants et plus accessibles. C'est pourquoi nous avons augmenté les volumes des mégas

mande croissante d'usage Internet des Togolais avec des forfaits internet plus abondants et plus accessibles. C'est pourquoi nous avons augmenté les volumes des mégas

mande croissante d'usage Internet des Togolais avec des forfaits internet plus abondants et plus accessibles. C'est pourquoi nous avons augmenté les volumes des mégas

L.M

SECTEUR AGRICOLE

La production de l'anacarde a progressé de 112% entre 2016 et 2022

Le Togo a entamé le processus de transformation de son secteur agricole. Dans cette démarche, une attention particulière est accordée à plusieurs filières dont l'anacarde. Le fruit connaît depuis quelques temps une évolution remarquable, avec une augmentation impressionnante de la production.

De 2016 à 2022 la production d'anacarde s'est rehaussée de 112%. Elle est passée de 16 000 à 22 000 tonnes en 2019, soit une progression de 37%. La croissance s'est poursuivie en 2021 avec 25 000 tonnes. Puis en 2022 la production est montée 33 866 tonnes.

Plus de 76 milliards de francs CFA générés

L'augmentation de la production a permis au Togo d'augmenter sa capacité d'exportation de l'anacarde. Ainsi, sur la période citée, la filière anacarde a généré plus de 76 milliards de francs. Au même moment, plus de 200 000 emplois ont été créés, ce qui a permis au Togo de

réduire son taux de chômage. Dans la foulée, les producteurs ont pu améliorer leurs chiffres d'affaires.

Croissance de la production, fruit des appuis du gouvernement

Le beau temps que connaît la filière aujourd'hui est le résultat des différentes initiatives prises par l'État togolais pour la booster. Il s'agit notamment de l'enveloppe de 1,5 milliard de francs CFA mise à la disposition de chaque préfecture au titre de la campagne 2020. La gestion de cette enveloppe qui est sous forme de crédit est confiée au Mécanisme incitatif de financement agricole basé sur le partage de risques (Mifa).

Regroupement des acteurs

En dehors des appuis financiers, le gouvernement a aidé les acteurs de la filière à se regrouper, ce qui a conduit à la création du Conseil interprofessionnel de la filière anacarde au Togo (Cifat). L'importation de matériel végétal amélioré a été également favorisée. D'autres mesures supplémentaires ont été prises pour limiter les maladies et les ravageurs dans les plantations.

Plus de 40 000 tonnes attendues

Pour la campagne 2023, le Togo ambitionne de porter sa production à plus de 40 000 tonnes. Des dispositions sont prises par le gouvernement et le Cifat pour atteindre cet objectif notamment des investissements structurants au profit des différents maillons de la filière.

L.R.

Courtes contre la montre

Philippe Tchodié, seul africain en lice pour la tête de l'OMD

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) Philippe Tchodié, est le seul Africain en lice pour le poste de Secrétaire Général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), dont l'élection est prévue en juin prochain à Bruxelles. Patron de l'administration fiscale togolaise depuis février 2019, ce dernier aura comme challengers, l'Américain Ian Saunders et l'Irakien Amer Suwaid.

Le patron du fisc togolais, fait déjà ses preuves hors du Togo en mettant sa compétence et son savoir-faire au service du développement de la fiscalité en Afrique.

En effet, depuis novembre 2020, il est le président du Conseil du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF). Il a été réélu à la tête de l'organisation continentale en novembre 2022 pour un nouveau mandat de 2 ans.

Pour précision, l'OMD est un regroupement d'envergure internationale des services douaniers avec pour mission principale, l'amélioration des administrations douanières membres. Son but est de contribuer positivement aux objectifs de développement nationaux.

Elle promeut de ce fait, la facilitation des échanges, le recouvrement des recettes, la protection des communautés et la sécurité nationale.

Ils iront tous...

Qui va se négliger. En tout cas, quelqu'un laisse quelqu'un prend. Lorsqu'on a été mordu par un serpent même un vers de terre, on doit avoir peur de lui. Les gens étaient restés dans le radicalisme croyant que s'ils ne sont pas là, le calendrier républicain va les attendre. En 2018, l'on ne sait pas sur quoi ces messieurs de l'opposition là comptaient et ils ont décidé de boycotter les législatives. Tous ceux qui se disaient participationnistes étaient traités de tous les noms d'oiseau. Après cinq ans, c'est le regret total. Aujourd'hui personne ne veut se faire conter ces élections. Tous se préparent à y aller. Ils ont commencé même par appeler leurs militants et sympathisants à aller se faire inscrire. Le Comité d'action pour le renouveau (CAR), a confirmé sa participation aux élections régionales et législatives prévues cette année. Le vice-président de ce parti, Awokou Nador, l'a confirmé. Pas vraiment une surprise. La plupart des formations de l'opposition - sinon toutes - ont décidé d'y aller. Pas question de boycotter les scrutins comme ça avait été le cas en 2018. Les opposants ont tiré les leçons du passé.

Normalement, tout parti politique se crée pour aller à la conquête du pouvoir par les urnes. Le boycott d'une élection dans ces conditions coûte très cher. Et s'il y a des partis politiques qui sont dans la logique du boycott, c'est que ces partis n'ont aucune assise nationale. Ils n'ont même pas de base électorale. Suivez notre regard.

Ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes

Des organisations de la société civile avaient appelé samedi dernier à une manifestation à Lomé pour protester contre la gestion des fonds Covid. Le rassemblement a été interdit au dernier moment comme il l'avait été il y a 15 jours. Le préfet du Golfe, Kossi Dzinyéfa Atabuh, a rappelé que la plupart de ces organisations n'avaient pas d'existence légale. Les organisateurs ne désespèrent pas d'obtenir une autorisation pour le 15 avril prochain. Les organisateurs qui disaient avoir un plan B se sont fait avoir. Dans leur courrier d'organisation au lieu d'être un peu plus « intelligent », ils ont mentionné les noms des associations qui ne sont pas en règle avec l'administration. En clair, qui sont sans récépissé. L'autorité ne peut jamais autoriser une association illégale de mener des activités sur le sol togolais. Aux dernières nouvelles, nous aurions appris que les organisateurs auraient saisi la Cour suprême pour juger de la décision d'interdiction du Préfet. En tout cas on attend de voir.

Dès le début de la pandémie, l'Etat avait débouqué des moyens exceptionnels pour faire face à une situation inédite sur le plan sanitaire et social. Les fonds ont été bien gérés. Quelques dysfonctionnements ont été observés. Mais rien de sérieux vu l'urgence à l'époque.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



PAL/POISSONS DE MAUVAISE QUALITÉ Tout est faux sur toute la ligne

Suite à des allégations de l'existence sur le marché de poisson avarié, poisson que la douane aurait laissé passer alors que les faits se sont déroulés au Cameroun, l'OTR a procédé ce dimanche à des démentis sur les ondes de la TVT dimanche dernier.

Les vidéos et autres audio sur les conteneurs de poissons de mauvaises qualités déchargés au Port Autonome de Lomé (PAL) et disponibles sur le marché togolais sont fausses et font réagir les autorités. Dans un communiqué, Edem Kokou Tengue, ministre de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière dément formellement l'information.

Selon M. Tengué, il s'agit de fausse alerte visant à s'aborder les prestations du Port Autonome de Lomé.

« Contrairement à la vidéo circulant sur les réseaux sociaux indiquant que 7 conteneurs de poissons avariés seraient déchargés au Port Autonome de Lomé le ministère de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière tient à apporter un démenti formel à cette information dénuée de tout fondement », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le ministre de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière a rappelé qu'au Port Autonome de Lomé, les marchandises sont régulièrement soumises à des contrôles phytosanitaires avant leur mise sur le marché local.

« Le ministère de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière veille à la stricte application pour empêcher notamment l'entrée de telles cargaisons sur notre plate-

forme portuaire », a-t-il précisé.

Aux dernières nouvelles les cargaisons incriminées étaient plutôt déchargées au port de Douala et détruites par les autorités camerounaises.

Suite à des allégations de l'existence sur le marché de poisson avarié, poisson que la douane aurait laissé passer alors que les faits se sont déroulés au Cameroun, l'OTR a procédé ce dimanche à des démentis sur les ondes de la TVT ce dimanche. Voici un extrait du journal

Aucune cargaison de poissons avariés débarquée au Port de Lomé

L'office Togolais des Recettes par la voix du directeur des opérations douanières au Port Autonome de Lomé, le Colonel Akaya a fait une sortie médiatique pour éclairer et rassurer l'opinion sur les fausses informations devenues presque virales qui circulent sur la toile et qui mettent en cause la douane togolaise d'avoir réceptionné une vingtaine de conteneurs de poissons de type maquereaux avariés et fait distribuer 7 parmi la vingtaine.

Ces images qui circulent et qui font injures au professionnalisme de la douane togolaise ne sont que de fakes news, du pur mensonge monté en épingle pour des buts pour le mo-

ment inavoués.

Contrairement à ce qui se dit sur la toile dans le message audio qui accompagne la vidéo, ces images ne viennent pas du Togo car, « nous n'avons pas du tout enregistré ces derniers temps que ce soit cette année ou l'année dernière une cargaison de cette grande envergure » a déclaré le Colonel Akaya lors de son passage sur la Télévision nationale. Dès que ces informations ont commencé par être distillées au sein de l'opinion, les autorités douanières du Port de Lomé avec à leur tête le Colonel Akaya, ont renforcé le contrôle des conteneurs qui arrivent et de ce fait prévenir d'éventuel situation similaire à ce qui circule.

Mais les recherches ont prouvé que c'est un événement qui s'est produit au Cameroun en Mars 2023.

A l'époque des faits, les autorités camerounaises, ont expliqué qu'il s'agissait d'une cargaison de maquereaux venus de la Mauritanie dont 4 conteneurs étaient défectueux.

Pourquoi donc chercher à intoxiquer la population togolaise et créer la psychose pour un événement qui est loin de nos frontières ? A cette question, l'OTR entend apporter une réponse proportionnelle à la provocation. Notons que l'office depuis plusieurs années a engagé des réformes pour un travail professionnel

au niveau de tous ses services et ne compte pas se limiter à la réaction médiatique. Une plainte en bonne et due forme va être déposée contre X pour que les auteurs de ces mensonges soient recherchés et punis conformément à la loi du pays.

Fausse alerte !!!

Il nous a été donné de constater sur les réseaux sociaux la diffusion d'informations mensongères faisant état de déchargement de 7 conteneurs de poissons avariés au Port Autonome de Lomé et qui seraient introduits sur le territoire douanier togolais.

Nous apportons un démenti formel à cette information non fondée. Nous rappelons à la population que les importations de poissons congelés et autres produits carnés ne peuvent être enlevés et mis en circulation sans présentation de certificat sanitaire dûment délivré par le ministère chargé de l'élevage.

C'est le lieu de rappeler à la population que le numéro vert 8585 est disponible pour tout dysfonctionnement constaté. Il est ouvert 24h/24h, 7j/7j.

Nous mettons en garde les auteurs de telles manipulations de l'information qu'ils s'exposent aux sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Sur le plateau de la Télévision nationale récemment, le directeur des opérations douanières au Port Autonome de Lomé, le Colonel Akaya, a été clair : « Nous n'avons pas du tout enregistré ces derniers temps que ce soit cette année ou l'année dernière une cargaison de cette grande envergure », a-t-il martelé, avant de pour-

suivre que ces images et vidéos qui circulent ne sont pas du Togo.

De toute évidence, ces messages et images qui circulent et qui font injure au professionnalisme de la douane togolaise, montées de toutes pièces, sont simplement fausses.

Selon les recoupements, les faits ces malheureux événements se sont déroulés en mars 2023 au Cameroun. « Il s'agissait simplement d'une cargaison de maquereaux venus de la Mauritanie. Il y avait 4 containers défectueux. La défaillance des systèmes de refroidissement de ces containers a fait en sorte que le poisson commence à se détériorer », ont expliqué les autorités camerounaises.

Depuis la survenue de malheureux événements, les autorités douanières du Port de Lomé ont redoublé d'attention, en renforçant les contrôles sur les cordons douaniers afin d'éviter de telles défaillances chez nous, note le Col Akaya.

Mais contre toute attente, des individus mal intentionnés ont préféré transposer ces faits qui se déroulent ailleurs chez nous, au Togo, pour juste créer une psychose. Et l'OTR a engagé, depuis plusieurs années, des réformes dans tous les secteurs pour un travail professionnel et des résultats efficaces et efficients. Et ces années d'investissement ne peuvent anéantir par des individus animés de mauvaises intentions. A cet effet, l'Office portera plainte contre X afin que les auteurs de ces messages mensongers répondent de leurs actes.

T. Bôdjèguèfi

LE GÉNÉRAL YARK DRESSE LE BILAN DES PLUIES DILUVIENNES AU TOGO EN 2022 5 décès, 17 blessés et 24.889 sinistrés

Le Togo est affecté par des chocs climatiques récurrents, notamment les inondations dues aux pluies torrentielles. Ces phénomènes naturels causent de graves préjudices aux populations locales: destruction des champs et cultures, perte de récolte et de bétail, dégâts matériels sur les habitations et les infrastructures de base, et ont un impact significatif sur leurs moyens de subsistance.



Cinq personnes ont été tuées et 24.889 autres sinistrés (soit 6.717 ménages), suite aux pluies diluviennes enregistrées au Togo en 2022, a indiqué ce lundi dernier le ministre de la sécurité, le général Damehame Yark.

Dix-sept blessés ont été recensés et plus de 2.098 hectares de champs de cultures ont été dévastés, a précisé le ministre à l'ouverture d'un atelier conjoint de consultation

régionale pour analyser et valider les données post-récupération et le rapport d'évaluation des besoins humanitaires relatifs aux inondations et aux crises alimentaires et nutritionnelles dans les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao).

Selon le ministre de la Protection civile, toutes les victimes ont bénéficié de l'assistance humanitaire du

gouvernement, avec l'appui des partenaires techniques et financiers notamment Programme alimentaire mondial (PAM).

Dans le cadre de l'exécution de son Plan Stratégique Provisoire de Pays (PSP 2021-2022), le bureau du Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Togo accompagne le gouvernement dans l'opérationnalisation des programmes de protection sociale, notamment dans les situations d'urgence et d'interventions en réponse aux chocs. Dans la mise en œuvre de son assistance d'urgence aux victimes des inondations en 2021, le PAM a mobilisé au total 347 millions de CFA, soit 599 400 USD, dont 130 millions CFA pour le transfert monétaire et 217 millions de CFA pour la distribution des vivres.

Suite à la sollicitation du gouvernement togolais, le PAM, a, en novembre 2021, distribué 507 tonnes de produits alimentaires composés de maïs, niébé, huile végétale fortifiée, sel iodé et farine enrichie à 10.000 personnes sinistrées (soit 2 000 ménages) dans 12 préfectures des régions Maritime, Kara et Savanes lourdement affectées par les inondations. Le PAM a apporté une assistance supplémentaire à ces 2 000 ménages à travers un transfert monétaire d'un montant de 60 065 FCFA par ménage.

« Cette distribution de cash leur permettra d'acheter les produits alimentaires de leur choix sur les marchés locaux afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et de renforcer leur résilience aux chocs », a déclaré Aboubacar Koisha, Représentant Résident du PAM, lors de la cérémonie de lancement le 25 janvier 2022 à Atchame, préfecture des Lacs (région maritime).

Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Damehame Yark, a, au nom du Gouvernement togolais, remercié les Nations Unies en particulier le PAM pour le soutien apporté aux populations vulnérables et à la contribution à la paix et la cohésion sociale au Togo.

« Ce cadeau tombe du ciel. Je suis plus qu'heureuse et je vous suis plus que reconnaissante. Cela tombe à point nommé car je me demandais comment j'allais m'en sortir avec mes enfants ce mois et ceux à venir », exulte Mme Ablavi, l'une des bénéficiaires de cash à Atchamé. Elle explique que « j'ai un petit commerce dans mon village, mais à cause des fortes pluies entraînant des inondations, j'ai per-

du mes affaires, ma maison et mes produits que je commercialise et le peu qui me restait ne trouvait pas preneur car le pouvoir d'achat de mes clients du village a été également mis à rude épreuve ».

Notons qu'en 2022, la sous-région ouest-africaine a connu des pluies dévastatrices qui ont plongé des familles vulnérables dans une crise profonde, avec des dégâts considérables sur les vies humaines, les biens, les terres agricoles et les bétails, provoquant des déplacements des populations.

Selon une étude du World Weather Attribution (WWA), les inondations dévastatrices en Afrique de l'Ouest ont été aggravées par le changement climatique. En 2022, des pluies record ont causé la mort de plusieurs centaines de personnes. Au Nigeria et au Niger – les pays fortement touchés – de violentes inondations ont ravagé les terres agricoles, risquant d'aggraver la crise alimentaire déjà présente.

Tassou Bagoudou

FOPAT-KARA : LE BOUQUET FINAL

La transformation structurelle de l'agriculture togolaise : défis et perspectives au centre des débats

Après les Savanes, la Maritime, les Plateaux et la Centrale, la région de la Kara accueille la dernière étape du Forum des producteurs agricoles du Togo (FOPAT). Durant quatre jours, environ 500 acteurs des chaînes de valeur agricole des 7 préfectures de la région de Kara vont échanger avec les autorités sur le thème « Transformation structurelle de l'agriculture togolaise : défis et perspectives ». Les travaux ont été ouverts ce lundi 17 avril, par le Ministre de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural, Antoine Lékpa Gbégbéni.

Le bouquet final du Forum des Producteurs Agricoles du Togo (FOPAT) a lieu actuellement dans la région de la Kara, après le tour des régions des Savanes, Maritime, Plateaux et Centrale.

Démarrés le lundi 17 avril, les travaux connaîtront leur apothéose le jeudi 20 avril, devant le Chef de l'Etat, initiateur de cet événement. Ce dernier qui fait de l'agriculture, le socle de la croissance économique, prend part le dernier jour, aux discussions avec les producteurs à la base afin d'analyser avec eux les différents maux qui entravent l'essor du secteur agricole, et de trouver avec eux bien évidemment des pistes de solutions pour

que cette agriculture sorte de l'ornière et qu'elle puisse véritablement émerger. C'est en somme, la raison d'être du FOPAT.

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural, M. Antoine Lekpa GBEGBENI, a rappelé au cours de cérémonie d'ouverture du FOPAT Kara, les grands chantiers du gouvernement togolais sur l'axe de l'agriculture. Face aux diverses initiatives en ce sens, il est opportun d'apporter les informations adéquates aux populations pour que celles-ci puissent être aux mêmes diapasons afin de participer efficacement à l'œuvre collective.

« C'est ça qui justifie aujourd'hui

toutes les dispositions qui sont en train d'être prises et pour lesquelles nous avons organisé ces fora pour aller de région en région, échanger avec les producteurs, écouter leurs attentes, mais, surtout leur faire part des dispositions qui sont prises pour les accompagner... » a souligné le Ministre GBEGBENI devant la presse. Pour lui, il est temps que l'agriculture qui est le moteur de l'économie, assume pleinement sa mission à travers un engagement efficace des acteurs qui sont d'ailleurs déterminés pour porter haut le flambeau togolais en termes de développement agricole. « Nous voulons définitivement que l'agriculture togolaise puisse participer efficacement au développement économique du pays », a-t-il précisé. A en croire le Ministre en charge de l'Agriculture et du Développement Rural, suivant des orientations du Président de la République, dans l'optique des innovations en cours pour la modernisation de l'agriculture togolaise, des Centres Régionaux

de Mécanisation Agricoles seront développés dans chaque région ; aussi, les producteurs agricoles auront à leur disposition, tout le matériel qu'il faut pour pouvoir mener paisiblement leurs activités.

L'essentiel des activités de la première journée

La première journée a été essentiellement marquée par la cérémonie d'ouverture présidée par le ministre Antoine Lékpa Gbégbéni. « La vision du Chef de l'Etat pour le secteur agricole traduite dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025, est de faire de l'agriculture togolaise une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays, avec pour objectif de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la production nationale et de renforcer les industries de transformation agroalimentaires sources de création d'emplois et de richesse », a déclaré le ministre de

l'agriculture.

En dehors de la cérémonie de lancement, les premières communications ont été délivrées aux participants. Elles ont porté sur la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 pour le secteur agricole, le management agricole, la mise en œuvre des ZAAP, la carte de fertilité des sols et la promotion des intrants de qualité, la sécurité alimentaire, la transformation agroalimentaire, et le maraichage et le reboisement compensatoire. D'autres sont au programme pour la deuxième journée.

En rappel, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé est attendu à Kara pour la clôture des travaux. Il échangera avec « les autorités locales et les producteurs locaux pour les écouter et prendre en compte leurs préoccupations afin de leur apporter une réponse efficace ».

Le Magnan

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La HAPLUCIA échange avec les magistrats sur leurs rôles et responsabilités

La Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA) a organisé ce 17 avril 2023, à Lomé, une rencontre d'échanges avec les chefs de juridictions sur le thème : « Rôle et responsabilités des magistrats dans la lutte contre la corruption ».



Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation et d'éducation citoyenne à la prévention et à la lutte contre la corruption, permettra de définir et d'affiner des stratégies adéquates afin d'éradiquer le phénomène de corruption dans le système judiciaire.

Au cours de cette rencontre, il s'agit de mettre en évidence le rôle et les responsabilités des magistrats en matière de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

Plus spécifiquement, cette rencontre vise à mobiliser les chefs de juridictions contre la corruption et les infractions assimilées, les sensibiliser sur les conséquences de la corruption et des infractions assimilées ; améliorer leurs connaissances sur les missions et le fonctionnement de la HAPLUCIA ; mener des réflexions sur l'actualisation de la Directive sur l'éthique et la déontologie de magistrat.

En ouvrant les travaux, le représentant du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et de la Législation, M. Tchalim Kadanga, a souligné que la lutte contre la corruption et les infractions assimilées est un souci constant et permanent des autorités notre pays

en témoigne la place qui lui est réservée dans la Feuille de route gouvernementale, notamment en son axe 3 consacré à la « modernisation du pays et au renforcement de ses structures ».

Pour donner corps à cette préoccupation, M. Kadanga a fait savoir que le pays s'est engagé dans un vaste plan de réforme aussi bien sur le plan législatif qu'institutionnel pour s'arrimer aux instruments juridiques internationaux en la matière et faciliter ainsi l'implémentation des mesures pratiques, pragmatiques et concrètes de lutte contre ce fléau qui sape les économies nationales.

« Au titre de ces réformes, on note entre autres : la loi du 1er juin 2014, portant code de transparence dans la gestion des finances publiques ; la loi du 30 mars 2016, portant liberté d'accès à l'information et à la documentation publique ; la loi uniforme n.2018-004 du 4 mai 2018 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA ; la loi n.2015-006 du 28 juillet 2015, portant création de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées, etc », a-t-il relevé.

L'adoption de la loi organique

n.2021-013 du 1er juillet 2021 modifiant la loi organique n.2020-003 du 24 janvier 2020 fixant les conditions de déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics marque une avancée de notre pays vers l'instauration d'un système de bonne gouvernance centré sur la transparence et la reddition des comptes, a ajouté M. Tchalim Kadanga.

Selon lui, cette ferme volonté du gouvernement de combattre la corruption sous toutes ses formes et par tous les moyens s'inscrit résolument dans la dynamique de réalisation des ambitions découlant de l'axe 3 de la Feuille de route gouvernementale notamment, renforcer l'attractivité du

pays auprès des investisseurs, stabiliser les structures de l'Etat et stabiliser ses comptes publics.

Il souligné que l'importance de l'appareil judiciaire dans la chaîne de la lutte contre la corruption n'est plus à démontrer. Elle s'apprécie aussi bien dans l'efficacité que dans l'efficience de la conduite des procédures de poursuites et le jugement des présumés acteurs des actes de corruption et d'infractions assimilées.

Pour lui, le choix du thème n'est pas anodin. La pertinence de ce thème témoigne de la place centrale qu'occupe l'institution judiciaire dans l'architecture institutionnelle de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées et interpelle particulièrement ses acteurs au plus haut niveau

de leurs responsabilités dans l'enracinement de l'Etat de droit.

Le président de la HAPLUCIA, M. Kimelabalou Aba, a indiqué que la présente rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions de sensibilisation et de formation prévue par son institution à l'endroit de tous les secteurs de l'administration publique et des organismes privés.

« Etant donné que la justice est un pilier centrale et stratégique dans toute politique de lutte contre la corruption, la HAPLUCIA a organisé cette journée d'échanges avec les premiers responsables des juridictions en vue de leur faire prendre davantage conscience du rôle crucial qu'ils doivent jouer dans la chaîne de lutte contre la corruption », a-t-il déclaré.

FTF / DTN :

Plus de 240 éducateurs, coaches et arbitres formés dans la région des Savanes, grâce au projet Championnes -Sipam Yudan

La direction technique nationale (DTN) de la fédération togolaise de football (FTF) a animé des sessions de formation à l'intention de plus de 240 coaches, éducateurs et arbitres du 2 au 9 avril 2023, dans la région des Savanes. C'est une initiative de l'ONG Plan International Togo à travers son projet Championnes -Sipam Yudan.

L'objectif de ces sessions de recyclage est de mettre à jour les connaissances et compétences des acteurs chargés de l'encadrement des jeunes sportifs du projet Championnes - Sipam Yudan, promotion de l'émancipation et de la protection des filles à travers la pratique du sport, co-financé par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) et l'Agence Française de Développement (AFD).

Il était essentiellement question de renforcer les capacités des coaches et arbitres sur les techniques d'arbitrage, l'encadrement des matchs, l'accompagnement formatif des associations féminines, l'organisation

des compétitions, le football sans violences et abus, des notions de base du football social, la déontologie de l'arbitrage et du coaching, les outils de gestion des matchs et des équipes ainsi que la prévention et la gestion des conflits sur et en dehors des terrains de jeux.

Au total huit (08) séances de formation ont eu lieu à Dapaong et Mango à l'intention de 240 coaches, éducateurs et arbitres, dont 83 femmes, venus de 60 localités de la région des Savanes. Pour assurer ces différentes séances de formations au nom de la FTF, le DTN Gnéni Sébabi était accompagné de Madame Kaï Tomety, l'entraîneur national des Éperviers

Dames du Togo au niveau de la formation des éducateurs et Monsieur Ourotou pour la formation des arbitres.

« Vu le niveau des éducateurs, nous avons choisi des thèmes légers portant sur le rôle d'un éducateur, le rôle et le profil d'un entraîneur, la signification d'une séance d'entraînement hebdomadaire et puis sur la gestion d'un match. Deux jours de théorique et pratique pour les éducateurs et entraîneurs qui auront en charge l'encadrement et la formation des équipes féminines de la région des savanes », a indiqué Gnéni Sébabi, le Directeur Technique National de la FTF.

Ces séances ont également permis de passer en revue des questions liées à la politique de protection et de sauvegarde des enfants et participants aux programmes. (...)

Abel. Z

Plus de Mégas sur tes Forfaits Net!

Nouveau

***909*2#**



Forfaits Semaines

Prix

Volume

Validité

1 000F

1 Go

0,98F/Mb

7 jours

1 500F

1,6 Go

0,92F/Mb

7 jours

Consultation au *909*0#

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom